



QUESTIONNAIRE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA GARANTIE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT OU DES PRODUITS FINANCIERS

VEUILLEZ RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS, EN INSCRIVANT « SANS OBJET » SI LA QUESTION N'EST PAS PERTINENTE. EN CAS D'ESPACE INSUFFISANT, RÉPONDEZ SUR DES FEUILLES DISTINCTES.

CABINET DE COURTAGE : _____ **POLICE NO :** _____

1. a. Revenu annuel provenant de la vente des produits financiers suivants :

<u>Produits</u>	<u>Revenu annuel</u>	<u>Produits</u>	<u>Revenu annuel</u>
Fonds communs de placement	_____	Placements privés	_____
Actions	_____	Instruments dérivés	_____
Obligations	_____	Rente variables	_____
Sociétés en commandite	_____	Autres (préciser) : _____	_____
Limited Partnerships	_____	TOTAL	_____

b. Êtes-vous propriétaire d'un cabinet de courtage en valeurs mobilières ou avez-vous une participation dans un tel cabinet ? Oui Non

c. Veuillez remplir ce qui suit pour tous les agents devant bénéficier de cette garantie.

(Cette garantie supplémentaire n'est offerte qu'aux personnes figurant dans la liste du personnel de l'agence donnée dans la proposition d'assurance de la RC professionnelle des agents.)

<u>Agent titulaire d'un permis</u>	<u>Cabinet de courtage</u>	<u>Fonds communs de placement</u>	<u>Produits financiers</u>
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

2. À votre connaissance, des mesures disciplinaires ont-elles été prises contre des agents ou des cabinets de courtage désignés à la question 1. c ? Oui Non

3. La formation sur les produits donnée par tous les cabinets de courtage désignés à la question 1. c. comprend-elle une formation régulière destinée aux vendeurs de produits variables ? Oui Non

4. Tenez-vous un registre des plaintes ? Oui Non

Si oui, les plaintes des clients sont-elles transmises au responsable de la conformité du cabinet de courtage concerné, désigné à la question 1. c ? Oui Non

5. À quand remonte le dernier examen interne ou externe de la conformité ou des qualités requises effectué par chacun des cabinets de courtage désignés à la question 1. c ?

Cabinet de courtage

Dates

Cabinet de courtage	Dates
_____	_____
_____	_____

6. Tous les cabinets de courtage désignés à la question 1. c. ont-ils une assurance de la RC professionnelle des courtiers en valeurs mobilières ? Oui Non

7. a. Montants de garanties demandées (cocher la garantie applicable) :

Fonds communs de placement / Rentes _____ Par sinistre

ou

Produits financiers _____ Par période d'assurance

b. **(La franchise sera la même que celle de l'assurance RC professionnelle de l'agent)**

c. Date d'effet demandée : _____

LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE QUE LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LA PROPOSITION SONT CONFORMES À LA VÉRITÉ.

JE VOUS AUTORISE À RECUEILLIR, UTILISER ET COMMUNIQUER, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI ET DANS LE CADRE DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE DES ENTREPRISES OU DE SON RENOUVELLEMENT, SA PROLONGATION OU SA MODIFICATION, LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS NÉCESSAIRES POUR ÉVALUER LE RISQUE, ENQUÊTER SUR LES SINISTRES, RÉGLER LES RÉCLAMATIONS ET PRÉVENIR OU DÉTECTER LA FRAUDE, NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS SUR LA SOLVABILITÉ ET LES SINISTRES ANTÉRIEURS.

Aux fins de la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada), ce document a été établi dans le cadre des activités d'assurance au Canada des Souscripteurs du Lloyd's.

Signature du Proposant (Représentant Autorisé)

Date

ENVOYÉ PAR :

COURRIEL :

Pour la liste des personnes ressources, visitez :
www.markelinternational.ca